

UNIVALOM  
Siège:  
Route de Grasse  
06600 – ANTIBES  
Tél. 04.93.65.48.07

## SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du Conseil Syndical	
Légal : .....	38
En exercice : .....	23
Présents : .....	13
Votants : .....	
Procuration .....	
Date de la convocation: 21 Juin 2018	

SEANCE DU 29 Juin 2018

#### Délibération 2018-22

#### OBJET : Décision Modificative n°1

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 29 Juin à 10h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

#### Présents :

Madame Josette BALDEN, Présidente  
Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Claudine MAURY, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis  
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse  
Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

#### Membres suppléants :

Christine SYLVESTRE, Pierre SALMON représentants de la Commission Syndicale

#### Procurations :

#### Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Guilaine DEBRAS, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis  
Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins  
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN représentants de la Commission Syndicale  
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins  
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Madame Martine BONNEAU est désignée en qualité de secrétaire  
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Original  
 Expédition certifiée conforme à l'original  
Pour la Présidente,  
Le Directeur Général des Services  
  
Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux Collectivités membres le :  
  
Pour la Présidente,  
Le Directeur Général des Services  
  
Fabien TREMBLAY

Suite à une erreur matérielle constatée dans l'affectation du Résultat d'exploitation, il convient de reprendre des écritures afin de régulariser cette situation.

Ainsi, Madame la Présidente propose au Comité Syndical d'adopter la décision budgétaire modificative présentée ci-après, en section d'exploitation et d'investissement qui prend en compte divers ajustements de crédits entre comptes relevant de chapitres différents sans impact sur les équilibres du Budget Primitif.

CHAPITRE	IMPUTATION	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
001		Résultat reporté ou anticipé	46 476,26 €
21	21735	Installation Gén. Agencement Constructions	- 46 476,26 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>0,00 €</b>

CHAPITRE	IMPUTATION	RECETTES D'EXPLOITATION	
77/042	777	Quote part Sub. d'Invest. transférées	0,41 €
CHAPITRE	IMPUTATION	DEPENSES D'EXPLOITATION	
65	658	Charges diverses de Gestion courante	0,41 €

REAJUSTEMENT D'ECRITURES			
CHAPITRE	IMPUTATION	DEPENSES D'EXPLOITATION	
64	6456	Versement FNC du supplément Familial	- 1 000,00 €
	6458	Cotisation autres organismes sociaux	1 000,00 €
CHAPITRE	IMPUTATION	RECETTES D'EXPLOITATION	
75	758	Produits divers de gestion courante	- 100,00 €
75	7588	Autres Produits divers de gestion courante	100,00 €

Par ailleurs, dans la mesure où une autre erreur matérielle est intervenue dans la génération de l'Annexe budgétaire A4.2 du Budget Primitif 2018 à partir du logiciel comptable, et a eu pour effet de ne pas reporter le montant de la recette de subventions d'investissement ayant le caractère de prise en charge intégrale des annuités de dettes en capital (chapitre 13), pour la somme de 1 833 766 Euros, il convient de modifier cette Annexe selon le nouveau tableau joint.

L'Annexe A4.2 jointe remplace donc intégralement celle produite le 10 avril 2018, ainsi annulée.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

- D'ADOPTER les propositions du rapporteur

Oùï cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité Syndical,  
A l'Unanimité

- ADOPTE les propositions du rapporteur

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,  
La Présidente



Josette BALDEN

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

## DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A +</b>		<b>1 935 400.41</b>		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>1 833 776.00</b>		
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros	1 833 776.00		
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes			
	<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>101 624.41</b>		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	101 624.41		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 935 400.41		2 823 640.64	4 759 041.05

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES</b>	<b>A4.2</b>
<b>DETAIL DES RECETTES</b>	

Art	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 805 622.15</b>		
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	FCTVA			
10228	Autres fonds			
1315	Subvention d'investissement - Groupement de collectivités	<b>1 833 766.00</b>		
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>	<b>971 856.15</b>		
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	666 998.00		
28031	FRAIS D'ETUDES	8 153.29		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	14 965.85		
28121	TERRAINS NUS			
28125	TERRAINS BATIS	62 122.70		
28128	AUTRES TERRAINS	6 706.57		
28131	BATIMENTS	20 915.12		
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
28145	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	44 633.17		
281451	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	5 031.23		
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	20 832.95		
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	9 214.40		
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	17 945.93		
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL			
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	353 653.54		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	88 347.97		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	11 183.71		
28184	MOBIJER	2 300.48		
28188	AUTRES	991.09		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
021	Virement de la section de fonctionnement	304 858.15		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 805 622.15	46 476.26		2 777 164.38	5 629 262.79

Accusé de réception en préfecture  
006-200046076-20180629-2018-22-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2018  
Date de réception préfecture : 10/07/2018

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**DETAIL DES RECETTES**

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 759 041.05
Ressources propres disponibles	IV	5 629 262.79
Solde (IV - II)	V	870 221.74

Accusé de réception en préfecture  
006-200046076-20180629-2018-22-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2018  
Date de réception préfecture : 10/07/2018